

COMITE DE DIRECTION
Réunion du 18 Février 2021
En VISIOCONFERENCE

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

M. GIROUD-GARAMPON

PRESENT(E)S

Mme BRAULT

MM. BOUAT – BOULORD - BOURGEOIS - CICERON – DA CUNHA VELOSO –
Dr SCELLIER - HESNI – ISSARTEL - MALLET – MAZZOLENI – MONIER – MONTMAYEUR
– SOZET - TRUWANT – VACHETTA

EXCUSÉS: MM: DOUVILLE – CHASSIGNEU - LOUIS

ASSISTE:

M. SABATINO

EN AUDIO Pour REDACTION

Mme BELOT

Séance ouverte à 18H30

ORDRE DU JOUR

1- L'ordre du jour appelle à l'approbation du Comité de Direction du 18 décembre 2020,

Marc Mallet souhaite apporter une observation concernant le point 5:

5- Mesures à prendre suite à l'arrêt actuel de l'activité concernant les obligations d'éducateurs en D2 et la récidive club: En raison des circonstances exceptionnelles qui ont entraîné l'annulation des formations et certifications, certains clubs n'ont pas pu se mettre en conformité avec nos règlements. Le Comité décide que tous les règlements qui entraînent l'obligation de former des éducateurs cette saison sont « gelés ». Ce sera donc une saison blanche.

L'intitulé saison blanche peut porter à confusion, Concrètement ce qui est gelé c'est le délai pour l'application de la sanction.

M.Mallet faisant référence à l'art 62-2-3 des R.G du District Isère Football propose d'ajouter en rectificatif du CD du 18 décembre ainsi que sur le PV de l'Ethique (rubrique récidive clubs) chaque semaine :

Rappel important - Décision du Comité de Direction : En raison des circonstances exceptionnelles qui ont entraîné l'annulation des formations et certifications, certains clubs n'ont pas pu se mettre en conformité avec nos règlements. Le Comité décide que tous les règlements qui entraînent l'obligation de former des éducateurs cette saison sont « gelés ».

Tous les clubs concernés ont donc 1 saison de plus pour se mettre à jour, le tableau de la récidive club a été modifié en conséquence.

Le rectificatif et Le Rappel à préciser sont adoptés à l'unanimité.

Il n'y a pas d'autres observations ;

2–Courriers et Informations Diverses

Courriers :

- Courrier de Démission de Janick LOUIS du Comité de Direction.
J. Louis souhaite rester uniquement en commission de Discipline dont il est membre. H. Giroud-Garampon et les membres du comité de direction regrettent fortement cette décision et le remercient pour tous les services rendus qui ont été nombreux.

- Demande du club Espoir Futsal St Alban de Roche et du district de LYON et du RHONE.

Demande l'accord au District de l'Isère afin que le club ESPOIR FUTSAL 38, rentre dans le projet de fusion des clubs de l'A.S. VILLEFONTAINE et ST QUENTIN FALLAVIER, clubs isérois qui jouent dans le district de LYON et du RHONE.

Un débat s'ouvre autour de cette demande et il est rappelé le travail fastidieux effectué par la commission « clubs hors département » afin de faire revenir nos clubs Isérois qui évoluent dans les départements limitrophes.

Fidèle à sa ligne de conduite et eu égard au travail précité lors de la saison 2017-2018, le Comité de Direction refuse à l'unanimité de donner son accord.

La Motion suivante est adoptée : Toute demande de cette nature venant de quelconque District concernant un club Isérois se verra sur l'ensemble du mandat rejetée en vertu de la décision prise : un club Isérois joue en Isère.

- Lettre de Bernard Barbet :
H. Giroud-Garampon fait lecture d'un courrier très émouvant en hommage à Michel Muffat-Joly.
Ci-dessous un extrait :
« je conserverai principalement de Michel l'image d'un homme passionné par le football, d'un homme engagé au service des acteurs du football de la base, d'un homme ambitieux pour les causes qu'il défendait principalement celle de son district »

Informations Diverses du Président :

- **Abonnements téléphoniques (portables)**

Pour information les abonnements des lignes suivantes ont été résiliés : Président, Trésorier, Secrétariat et Fax. Plus aucun bénévole ne bénéficie d'un portable district.

- **Fournisseurs et Partenaires**

Thierry Truwant est en charge du partenariat et de son développement. Il se mettra en contact très prochainement avec les partenaires actuels afin de se présenter.

Entrée dans la commission des partenaires de Fabien Ciceron, Trésorier : validé à l'unanimité par le CD ;

- **Evènementiel et Informatique**

En lien avec le personnel permanent du District, il est donné à :

- Thierry Truwant, vice-président, la charge de l'évènementiel.
- Marc Mallet, Secrétaire général, la responsabilité de l'informatique et de la téléphonie.

- **Liens avec les clubs**

Hervé Giroud-Garampon propose et demande aux membres du Comité de Direction qu'ils établissent un contact avec les clubs de leur secteur pour maintenir le lien et connaître leur ressenti en cette période compliquée.

Il apparait selon quelques retours que certains clubs n'aient pas repris les entraînements et que d'autres n'hésitent pas à passer outre les règles de mesures sanitaires en vigueur, des retours de jeux avec contact ont été rapportés. Il y a donc bien nécessité à accompagner les clubs dans cette pseudo reprise d'entraînements.

Pour les premiers il est rappelé que si reprise de l'activité (championnats) il y a, elle se fera à semaine N + 1 à partir des décisions gouvernementales pour les jeunes, et à N + 2 pour les séniors.

Pour rappel, un webinaire a été proposé aux clubs avec pour thématique : des séances d'entraînements sans contact.

Samuel Bourgeois, Président de la commission technique se propose à accompagner tout club qui le souhaite dans la gestion des entraînements.

Conseil de Ligue

Le Président fait un retour rapide sur la réunion du conseil de Ligue qui a eu lieu samedi dernier

- Aucune information n'a été apportée concernant la reprise des compétitions.
- Il n'y aura probablement pas de fond de garantie.
- Mise en place du bureau plénier. 16 membres en font partie, l'Isère n'est pas représentée.
- Présentation de la Liste de Noël Le Graët et des deux autres candidats, Thiriez et Moulin ;
- Marc Mallet intègre la commission de Ligue « Aide Sociale et Morale ».

- **Académie des Collines**

Jean Marc Boulord lit un article faisant état d'un fonctionnement contraire aux valeurs sportives de la FFF de la part du club Académie des Collines.

Ce club compte partie ses licenciés du Futsal ainsi que du Foot d'animation.

A titre exceptionnel concernant le Futsal, le comité de Direction du 29 octobre 2020 avait acté la possibilité à ce club de jouer tous ses matchs à l'extérieur, décision qui avait été validée par l'ensemble des clubs Futsal de D2. Cet accord n'avait été donné que pour la saison 2020-2021.

Il est alors décidé ce jour, que cet accord ne sera pas renouvelé les saisons prochaines, par ailleurs concernant le foot d'animation, afin de pouvoir participer à nos compétitions il faudra à ce club apporter la preuve d'avoir le prêt d'un terrain sur le département de l'Isère.

3 : Arbitrage

Joseph SABATINO, Président de la commission des arbitres fait le point de la situation actuelle, il informe que 6 Candidats ont été envoyés pour accession ligue, 4 adultes et 2 jeunes.

Résultats :

Sont Admis :

-Candidat R3 CRESPO FLORIAN

-Candidat R3 KHIAL AMENAY

-Candidat Jeune Arbitre de Ligue CAMBIONE Maxime

H.Giroud Garampon demande à J. Sabatino si son ETDA est constituée (équipe technique départementale en arbitrage), ce dernier nomme les formateurs ayant été contactés et ayant accepté cette mission, il s'agit pour l'instant de Orhan Mete, Dylan Rahis et Mourad Brioua.

Concernant la FIA (Formation initiale en arbitrage) du mois de mars qui ne peut se dérouler en raison des conditions sanitaires, celle-ci n'est pas annulée mais reportée.

Concernant la FIA du mois d'octobre (2 journées sur 3 effectuées). Si elle peut reprendre des visioconférences seront proposées par la Ligue (révisions théoriques) puis la 3ème journée se fera en présentiel soit à la Ligue soit au District (dans plusieurs salles). Le Président de la CDA fera proposition de la dernière option à la CRA ;

Retour sur la gestion de l'archivage des documents. Afin de limiter les impressions papiers, Marc Mallet et Jean Marc Boulord assisteront le Président de la CDA pour informatiser la gestion des dossiers arbitres.

4 - Commission des Présidents

Laurent Mazzoleni, Président de cette nouvelle commission, en présente sa composition :

SECTEURS	PRESIDENT CLUB		PRESIDENT CLUB
BASSE ISERE	CREYS MORESTEL	ET	ST ANDRE LE GAZ
ST MARCELLIN	VINAY	ET	RIVES
LA MURE	JARRIE	ET	NOTRE DAME DE MESSAGE
PONTCHARRA	GRESIVAUDAN	ET	DOMENE
VOIRON	ASCOL FOOT 38	ET	LCA FOOT 38
FONTAINE	FONTAINE	ET	4 MONTAGNES
BIEVRE VALLOIRE	ST SIMEON DE BRESSIEUX		EN ATTENTE

Une réunion de cette commission se fera prochainement afin d'en présenter la feuille de route.

H. Giroud Garampon souhaite une mise en place rapide, il est alors convenu que des courriels informatifs partiront aux clubs concernés jeudi prochain.

Par ailleurs L. Mazzoleni souhaite pouvoir intégrer un ou deux des membres de cette commission à la commission juridique dont il est également Président.

5 : Prévisionnel à fin juin :

F. Ciceron, Trésorier dresse le bilan de la situation financière. Il souligne qu'il est difficile de faire un bilan précis, les aides de l'état ne survenant qu'au mois par mois. La situation demande de faire un maximum d'efforts pour limiter les dépenses car elle reste fragile ;

Des pistes de réflexion sont évoquées afin de limiter au maximum les dépenses.

Indemnisation chômage partiel février et la suite

Afin d'éviter des licenciements résultant de la baisse d'activité liée à l'épidémie du Covid-19, le dispositif d'activité partielle a été mis en place.

Le Comité de Direction après avoir voté, décide à la majorité de maintenir le complément de salaire tant que l'Etat ne descendra pas sa participation à moins de 60%, en dessous le District ne complètera plus les salaires au-delà du complément légal.

Location informatique :

H. Giroud-Garampon informe qu'une rencontre avec le fournisseur des équipements numériques a eu lieu en présence également de F. Ciceron, des décisions ont été prises concernant le non renouvellement de certains de ces équipements.

Néanmoins les contrats courent jusqu'en 2022 pour l'un et 2024 pour l'autre et il n'est pas possible d'en sortir avant.

Copie papiers :

Beaucoup trop de copies papier sont faites, il va falloir se discipliner et limiter les impressions papier. Ceci est valable pour les salariés comme pour toutes les commissions.

Le Président clôture le Comité de Direction
Fin de séance 21h30

Hervé Giroud-Garampon
Président du District

Elisabeth BELOT
Secrétaire de séance